



POISSONS ET HABITAT DES POISSONS RÉSUMÉ EN LANGAGE SIMPLE

Publié en février 2026



Les zones d'étude pour la route d'accès à la collectivité regorgent de nombreux lacs et rivières. Ces plans d'eau sont importants pour assurer la vie, l'alimentation, la reproduction et la migration des poissons. Nos études ont porté sur les poissons et leurs habitats dans la zone située près de l'empreinte de la route d'accès à la collectivité, ainsi que sur un rayon supplémentaire de 2,5 km autour de la route ; c'est ce que l'on appelle la zone d'étude locale. Dans les endroits où les tracés proposés traverseraient de l'eau, une zone plus grande a été examinée. La plupart de ces zones se trouvent dans le bassin versant de la rivière Albany, y compris des parties des bassins versants du cours supérieur de l'Albany Makokibatan, du cours inférieur de l'Ogoki et du cours supérieur de l'Albany Muswabik.

D'après les commentaires que nous avons reçus des Autochtones, du public, des autorités fédérales et d'autres groupes intéressés, six types de poissons ont été mis en évidence comme étant importants pour l'étude du projet de route d'accès à la collectivité ; ceux-ci ont été identifiés comme des « composantes valorisées ». Les six espèces de poissons sont :

- Nameh/esturgeon jaune
- Okaas/doré jaune
- Masamekos/omble de fontaine
- Naiwabe/grand brochet
- Atikameg/grand corégone
- Mihzhash/lotte

Ces six espèces de poissons ont été mentionnées dans des documents historiques ou trouvées lors d'études sur le terrain réalisées dans les différentes zones d'étude (p. ex. zone de perturbation de la construction, zone d'étude locale et zone d'étude régionale).



Conditions existantes

Habitat des poissons

Nous avons évalué 91 passages d'eau dans toute la zone d'étude. Neuf de ces passages se font sur de grandes rivières bien connues, comme les rivières Albany, Wabassi, Dusey et Ogoki. Les communautés autochtones locales ont identifié les rivières Ogoki et Albany, ainsi que le ruisseau Gourlie, comme ayant une grande valeur traditionnelle. Le savoir autochtone indique que la rivière Albany est un habitat de frai pour des poissons destinés à la pêche sportive, comme l'esturgeon jaune, le doré jaune et l'omble de fontaine, tandis que la rivière Dusey est un habitat de frai pour l'omble de fontaine et le grand brochet.

Des études sur le terrain ont révélé des zones de frai pour six espèces de poissons (esturgeon jaune, grand corégone, omble de fontaine, doré jaune, grand brochet et lotte) dans le ruisseau Gourlie et les rivières Albany, Ogoki et Dusey.

La zone d'étude locale compte de nombreux lacs et rivières qui offrent un habitat aux poissons. Il soutient 37 espèces de poissons, y compris les six espèces de poissons mentionnées ci-dessus. Les grands plans d'eau offrent un habitat pour les poissons toute l'année, y compris pour le frai, l'alevinage, l'alimentation et la survie hiémale. Les lacs et les rivières plus petits et moins profonds gèlent souvent en hiver, ils ne peuvent donc pas être utilisés par les poissons pour la survie hiémale. Ils offrent cependant un bon habitat pour le frai, l'alevinage et l'alimentation pendant certaines périodes de l'année, notamment au début du printemps et après la fonte des neiges.

Les cours d'eau, où l'eau bouge rapidement et dont le fond contient du gravier ou des galets, offrent des habitats de frai à l'automne pour l'omble de fontaine, et un habitat de frai au printemps pour les espèces de meuniers. Certains cours d'eau plus importants peuvent également offrir des habitats de frai pour l'esturgeon jaune. Les lacs comme le lac Patience peuvent offrir des habitats de frai pour des espèces comme le doré jaune.

Présence de poissons

Il y a 64 passages dans la zone de perturbation de la construction, qui se trouvent soit sur des plans d'eau où l'on sait qu'il y a des poissons, soit à moins de 2 km de ces plans d'eau. La plupart des données sur les poissons proviennent d'enquêtes antérieures sur le terrain. De nombreux plans d'eau nommés et certains des petits cours d'eau contiennent des poissons. Même s'il n'y a pas de données, il est probable que des poissons soient présents dans ces plans d'eau. Au cours de récentes enquêtes sur le terrain, des poissons ont été trouvés dans 16 des 46 sites échantillonnés.



Qu'est-ce que la...

Zone de perturbation de construction : la zone de perturbation directe attribuable à la construction

Zone d'étude locale : la zone où les effets directs de la route sont susceptibles de se produire

Zone d'étude régionale : la zone où les effets indirects sont susceptibles de se produire.



Effets potentiels et mesures d'atténuation

Modifications de l'habitat des poissons causées par les structures installées sur ou au-dessus des plans d'eau.

La construction et l'exploitation de la route d'accès à la collectivité pourraient avoir un impact sur les habitats des poissons, en particulier lors de l'installation de ponceaux (tuyau permettant à l'eau de passer sous une route) et de ponts. Pour réduire ces impacts, les meilleures pratiques de gestion seront suivies, le travail sera fait uniquement dans la zone nécessaire, les routes d'accès et les ponts existants seront utilisés lorsque c'est possible, et des contrôleurs environnementaux seront sur place pendant la construction. Pour veiller à ce que les habitats des poissons restent fonctionnels et ne subissent que de légères diminutions de productivité, des mesures de contrôle de l'érosion seront mises en place. Au besoin, des contraintes temporelles sur certaines activités de construction seront également utilisées pour protéger les habitats des poissons pendant les étapes importantes de leur vie.

Modifications de l'habitat des poissons causées par le défrichage de la végétation

Le défrichage de la végétation le long de la route d'accès à la collectivité peut nuire à l'habitat des poissons en modifiant la température de l'eau, l'approvisionnement en nourriture et la structure de l'habitat, surtout dans les cours d'eau plus petits. Afin de réduire ces effets, les lignes directrices pour le défrichage de la végétation de la zone riveraine seront suivies, l'utilisation d'herbicides sera évitée et les périodes particulières seront respectées, dans la mesure du possible, afin de restreindre les activités pendant la période de frai et d'autres étapes importantes de la vie. Ces mesures garantiront que les impacts négatifs sur les habitats des poissons sont minimes et surtout, réversibles.

Blessures ou mortalités des poissons dues aux travaux dans un cours d'eau

Des travaux effectués dans un cours d'eau peuvent nuire aux poissons et entraîner des blessures physiques, voire la mort, en raison de l'utilisation de la machinerie lourde et du dépôt de matériaux dans les plans d'eau. Pour réduire ces effets, toute l'eau prélevée sera filtrée pour empêcher les poissons d'y entrer, et les spécialistes en vie aquatique sauveront et déplaceront les poissons avant le début des travaux de construction. Avec la mise en place de ces mesures, on s'attend à ce que les impacts négatifs soient mineurs, localisés et de courte durée.

Modifications de la qualité de l'habitat en raison de la libération de sédiments lors de la construction de traverses de cours d'eau

La construction aux traverses de cours d'eau peut augmenter la quantité de sédiments présents dans l'eau, ce qui peut causer un stress ou nuire aux poissons et modifier leurs habitats. L'impact dépend de la quantité de sédiments présents et de la durée de leur présence. Les sédiments fins peuvent étouffer les plantes et réduire la qualité de l'habitat. Afin de réduire au minimum ces effets négatifs, des mesures de contrôle de l'érosion et des pratiques de construction prudentes seront utilisées. Ces mesures aideront à minimiser les effets négatifs, les rendant locaux, peu fréquents et de courte durée.

Modifications de l'habitat des poissons en raison de l'installation de traverses de cours d'eau

Différentes parties de cours d'eau, comme les zones profondes, les zones peu profondes ayant un courant rapide et les sections à écoulement régulier, sont importantes pour l'habitat des poissons. La construction peut modifier la forme et la stabilité du chenal, augmenter les sédiments et affecter l'écoulement de l'eau, ce qui peut entraîner des changements à long terme sur des éléments permanents tels que les ponts. Les ponceaux peuvent également rétrécir le chenal et modifier les schémas d'écoulement de l'eau. Pour réduire ces effets, des mesures de prévention de l'érosion seront utilisées pour remodeler les zones perturbées et éviter autant que possible le nivellement des berges. Lorsque des traverses de cours d'eau sont installées sous la laisse de crue, elles peuvent avoir un impact négatif sur les habitats des poissons, mais uniquement dans la zone de construction immédiate. Les changements sont mineurs et n'entraîneront pas de perte d'habitat ou de poissons. Pour les passages permanents, ces effets dureront longtemps et ne peuvent pas être inversés. Pour les passages temporaires, les effets dureront jusqu'à ce que les passages soient retirés.

Modifications de la qualité de l'habitat de poissons en raison des contaminants atmosphériques et de la poussière

La construction va créer des contaminants atmosphériques et de la poussière, et ainsi affecter la qualité de l'eau et les habitats de poissons. Pour réduire ces effets, un plan de gestion de la poussière et de la qualité de l'air sera préparé et mis en œuvre. Ce plan comprend des mesures, comme le recours au covoiturage, le contrôle de la poussière et la réduction au minimum des émissions de véhicules par grand vent. Ces actions aideront à protéger les habitats de poissons et à maintenir la qualité de l'eau.

Modifications de la survie, de la reproduction et de la répartition des poissons en lien avec les traverses de cours d'eau permanentes

Les structures de traverses de cours d'eau peuvent empêcher les poissons d'accéder à leurs habitats. Pour prévenir cela, les ponceaux seront conçus de manière à permettre aux poissons de les traverser. Par ces mesures, on s'attend à ce que l'impact sur la survie et la reproduction des poissons soit mineur et localisé.

Modifications de l'habitat des poissons en raison des changements dans les eaux souterraines

Les modifications du débit de l'eau peuvent avoir un impact sur les habitats de poissons, affecter leur frai, leur alimentation et leur migration. La construction peut altérer les flux d'eau souterraine, modifiant le drainage, les niveaux d'eau et les habitats des poissons. Des mesures d'atténuation, comme la gestion des eaux de surface et le contrôle de l'érosion, contribueront à garantir que ces impacts soient mineurs et localisés.

Blessures ou mortalité chez les poissons liées aux explosions

Le dynamitage fait dans l'eau ou près de l'eau peut nuire aux poissons en créant des ondes de choc, qui les blessent ou les tuent selon le type d'explosif et la proximité des poissons. Afin de réduire au minimum les dommages, le dynamitage ne sera utilisé que si d'autres méthodes ne sont pas possibles. Un plan détaillé de gestion des explosifs et des communications sera élaboré et suivi. Les lignes directrices comprennent le maintien des changements de pression et des vibrations à des niveaux sécuritaires, comme indiqué par Pêches et Océans Canada, afin de minimiser les impacts sur les poissons et leurs habitats.

Modifications de la survie et de la reproduction des poissons à cause de l'amélioration de l'accès du public aux zones de pêche récréative

La route d'accès à la collectivité pourrait permettre une augmentation de la pêche par les collectivités avoisinantes et les travailleurs de la construction. Toutefois, une augmentation de la pêche récréative est peu probable, car la région est éloignée. L'accès accru pourrait également favoriser la propagation d'espèces envahissantes et de maladies. Les mesures d'atténuation, comme le retrait des infrastructures temporaires et l'élaboration de politiques pour les travailleurs du projet, contribueront à réduire au minimum ces impacts, ce qui entraînera des effets mineurs sur les populations de poissons.

Modifications de la survie et de la reproduction des poissons à cause des déversements de carburants ou d'autres matériaux

Les déversements pendant la construction peuvent nuire à la qualité de l'eau et aux poissons en causant une toxicité qui affecte leur reproduction et leur survie. Pour éviter que cela se produise, un plan de prévention des déversements et d'intervention d'urgence sera préparé et mis en œuvre. Ce plan comprend l'équipement de confinement des déversements sur place et du personnel formé en intervention en cas de déversement. Une planification efficace et des mesures d'atténuation permettront de réduire au minimum l'impact des déversements, rendant ainsi les effets négatifs mineurs et localisés.

Effets résiduels

Grâce à l'utilisation adéquate de mesures d'atténuation, les effets potentiels de la construction et de l'utilisation à long terme de la route d'accès à la collectivité devraient être gérés, réduits ou atténués de manière efficace.

La route d'accès à la collectivité entraînera des modifications de la quantité et de la qualité de l'habitat des poissons en raison de l'altération physique des plans d'eau où la construction est effectuée en dessous de la laisse de crue. La survie et la reproduction des poissons seront également affectées en raison de l'amélioration de l'accès du public aux zones de pêche récréative. Des mesures d'atténuation et des pratiques de gestion optimales seront mises en œuvre pour réduire les effets sur les habitats.

Effets cumulatifs

La construction de plusieurs projets, y compris de la route d'accès à la collectivité, pourrait avoir des effets cumulatifs (ou combinés) sur les habitats des poissons en raison de la modification des plans d'eau par des structures de traverse. Ces changements peuvent avoir un impact sur les habitats des poissons en perturbant le lit du plan d'eau, en modifiant l'approvisionnement alimentaire et en changeant les flux de l'eau ainsi que les formes et les agencements des rives. L'impact dépendra de facteurs tels que le type et le moment de la construction, les habitats spécifiques aux sites de passage et le fait que les passages soient temporaires ou permanents.

Pour limiter la perte d'habitat, chaque projet aura ses propres mesures d'atténuation spécifiques, y compris des structures appropriées pour la traverse de plans d'eau, le contrôle de l'érosion et la surveillance environnementale. Ces mesures suivront les pratiques exemplaires de gestion et les exigences réglementaires, telles que l'obtention de permis.



Voulez-vous en savoir plus?

Si vous souhaitez en savoir plus sur ce sujet, veuillez consulter le rapport technique disponible en annexe du rapport d'évaluation environnementale ou du rapport d'étude d'impact

Coordonnées

N'hésitez pas à contacter l'équipe du Projet de route d'accès à la collectivité de la Première Nation de Marten Falls à tout moment si vous avez des questions ou des commentaires.

Courriel: eaisinput@martenfallsaccessroad.ca

Téléphone : 1-800-764-9114

Site Web : eais.martenfallsaccessroad.ca

